

Avis adopté

Séance plénière du 28 novembre 2023

Migrations et Union européenne : vers une nouvelle vision des politiques migratoires

Environnement et Nature

Les rapporteurs et les membres de la Commission ont produit un travail important sur un sujet majeur de la politique européenne. L'avis est inspiré par des considérations humanitaires que nous saluons.

Mais, selon nous, certains points pourraient être interprétés comme utilitaristes, sur les sujets des besoins de main d'œuvre et de qualifications en Europe, sur le financement des retraites ou encore sur les déficits démographiques.

Or, des analyses récentes montrent l'impact critique que certaines migrations exercent chez nos pays voisins. C'est le cas en Albanie qui voit partir ses médecins alors que sa densité médicale est déjà la plus basse d'Europe. De l'autre côté de la Méditerranée, la fuite des compétences est également inquiétante. Xavier Emmanuelli et Rony Brauman ont d'ailleurs appelé dans une tribune récente à « ne pas priver l'Afrique de ses médecins ».

L'Union Européenne peut-elle décider de pourvoir à ses besoins propres en prenant le risque de créer de graves déséquilibres dans d'autres pays ? Ne risque-t-on pas d'accroître la déstabilisation des pays voisins et la montée des ressentiments ? Il est indispensable de s'en préoccuper dans un esprit de dialogue et de coopération avec les pays concernés.

Certes, nous questionnons ces enjeux en fin de procédure d'approbation, ce qui a compliqué leur considération, nous le reconnaissons. C'est pourquoi, nous avons proposé des amendements de plénière. Nous notons que la commission, ses rapporteurs et sa vice-présidente ont étudié ces amendements dans un échange constructif et nous les remercions. Certains ont été acceptés avec modification d'autres ont été refusés.

Considérant les apports positifs de cet avis mais aussi certains angles morts, notre groupe ne s'y opposera pas mais il partagera ses voix.